

Convocation de l'Assemblée générale de l'association

L'Assemblée générale de la Société des agrégés est convoquée le samedi 16 juin 2018 à Paris, à l'hôtel Mercure, 20 rue de la Gaité, 75014 Paris.

Pour une assemblée générale extraordinaire à 10h

Question 1: Changement d'adresse du siège

Pour prendre en compte le déménagement des locaux de l'association, le siège de la Société des agrégés est fixé à Maison de l'agrégation, 8 rue des Fossés Saint-Jacques 75 005 PARIS

Question 2: Changement de périodicité des comptes annuels

Pour prendre en compte la saisonnalité des activités de l'association qui fonctionne en année scolaire, l'exercice comptable se déroulera du 1^{er} septembre au 31 août.

Question 3: Modification des statuts afin de simplifier les procédures

Pour des modalités de vote du rapport moral identiques à celles du rapport financier

Pour une élection du Bureau sur place le jour de l'AG ou par procuration au lieu du vote par correspondance, prématuré car devant être organisé, à cause du calendrier statutaire, avant le résultat de l'élection du nouveau Comité.

Ces nouvelles modalités n'entreraient en application qu'en 2019.

Pour une assemblée générale ordinaire

Matinée 11h–13h

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Renouvellement du Commissaire aux comptes

Après-midi 14h30–17h

Réflexions: le nouveau baccalauréat et le nouveau lycée; Parcoursup; la classe exceptionnelle; bilan de la 2^e session de l'agrégation externe spéciale; la formation des enseignants (ESPE); les professeurs et l'AEFE.

Questions diverses en fonction de l'actualité récente.

Un repas sera servi à l'hôtel. Si vous souhaitez y participer, nous vous remercions de vous inscrire avant le 31 mai auprès du secrétariat qui vous indiquera la marche à suivre.